

## Poste de technicien de rivières et milieux aquatiques au sein du Syndicat du bassin versant de la Vouge (21)

### Ses missions

Sous la responsabilité du Directeur, le technicien de rivières est en charge de la surveillance et de la mise en œuvre, selon son expertise, des travaux de Restauration et d'Entretien de la Vouge et de ses affluents, dans le cadre du PPRE 2021-2025.

Ce plan suppose annuellement :

- De réaliser les relevés visant à qualifier la qualité des cours d'eau du bassin et des besoins d'interventions ;
- De proposer des sites pour lesquels des plantations de ripisylve, d'implantation d'épis de diversification, de banquettes ou de caches piscicoles, mais aussi de recharges granulométriques des cours d'eau seraient pertinents (travaux de restauration de la morphologie d'ambition R1) ;
- De faire réaliser ou d'accompagner les propriétaires riverains (après arbitrage) des travaux d'entretien des berges et de la ripisylve ;
- De rédiger et de passer le marché d'appel d'offres des différents travaux ;
- D'effectuer les démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux (dossier DIG et DLE) ;
- D'encadrer les entreprises en charge des travaux ;
- D'animer différentes réunions avec les élus, les riverains, les agriculteurs, ... autour de la gestion des rivières et de ses abords ;
- D'ajuster en dernier lieu les interventions en fonction des aléas ;
- D'entretenir les plantations réalisées dans les années antérieures.

Des travaux (très ponctuels) de la gestion de la ripisylve, d'extraction de petits embâcles, d'entretien de banquettes, ... sont possibles et nécessitent de savoir manipuler du matériel léger (debroussailleuse, tronçonneuse).

Le technicien sera également en charge de la gestion et la bancarisation des données de stations hydrométriques (jaugeages, banque hydro, logiciels spécifiques) et de stations piézométriques (relevés et bancarisation dans ADES). Cette gestion est d'autant plus importante que les données collectées servent, le cas échéant, au Préfet de Côte d'Or à la prise de décision de limitations et / ou d'interdictions de l'usage de l'eau, en étiage.

Le technicien aura également à travailler en coordination avec le chargé de missions du contrat du bassin versant de la Vouge sur des actions telles que des études et des travaux de restaurations des continuités écologiques et de la morphologie des cours d'eau du bassin, ainsi que sur les zones humides. Il sera désigné en tant que co-responsable de certaines d'entre-elles (encadrement des bureaux d'études, animation de CoPil, suivis des travaux, ...).

En appui à la Commission Locale de l'Eau et de son animateur, le technicien participe à la veille des interventions « illégales ou non » entrepris sur le bassin de la Vouge ainsi qu'à la détection des pollutions des cours d'eau ou de dégradation volontaire des milieux aquatiques.

Le technicien sera amené ponctuellement à faire des actions de communication auprès des scolaires, des élus, des riverains, ....

### Savoir Faire

- Une connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques superficiels (hydrologie, écologie, morphologie, continuité écologique, zones humides, biodiversité, ...) et, si possible, des eaux souterraines ;
- Une connaissance et une maîtrise des différentes techniques de restauration et d'entretien des cours d'eau ;
- Une connaissance (si possible) des marchés publics, de l'articulation de la politique de l'eau et de la réglementation environnementale ;
- De fortes qualités relationnelles ;
- Des qualités d'animation, de concertation et rédactionnelles significatives ;
- La maîtrise de l'outil informatique commun et SIG (si possible).

### Savoir Être

- Bonne présentation et qualité d'expression ;
- Représente et défend la stratégie du syndicat sur le terrain et auprès des interlocuteurs extérieurs ;
- Disponibilité, diplomatie et écoute ;
- Sens du travail en équipe ;
- Savoir gérer et suivre une procédure.

### Expérience requise

- Deux ans dans le domaine serait un atout.

### Profil recherché

Filière technique

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Technicien territorial

Temps de travail : Temps complet

Statut : Titulaire ou contractuel pour une durée de 3 ans renouvelable

Formation requise : BAC+ 2 /+ 3 en environnement/aménagement spécialisée dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

### Salaire

- Selon expérience et sur la base de la grille indiciaire de la FPT
- RIFSEEP
- CNAS

### Informations diverses

- Titulaire du Permis B
- Véhicule de service et téléphone portable mis à disposition
- Le poste est à pourvoir **au 1<sup>er</sup> septembre 2024**.

Les CV et lettre de motivation sont à envoyer, avant **le 15 juillet 2024**, à :

Monsieur le Président du Syndicat du Bassin versant de la Vouge

- **Par courrier :**

Syndicat du Bassin versant de la Vouge

25 avenue de la Gare

21 220 GEVREY CHAMBERTIN

- **Par courriel :**

[bassinvouge@orange.fr](mailto:bassinvouge@orange.fr) avec pièces jointes :

- nom\_prénom\_cv.pdf
- nom\_prénom\_lm\_pdf

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. BOILLIN Nicolas, Directeur du SBV :

- Par courriel à [bassinvouge@orange.fr](mailto:bassinvouge@orange.fr)
- Par téléphone au 03-80-51-83-23